

## **Démarche d'inscription**

- Chaque élève intéressé doit s'inscrire auprès de Danielle Rosa (vie scolaire) et ramener l'autorisation parentale avant la date prévue 12h15.
- Aucun désistement et remboursement ne sont admis après inscription.
- Les élèves doivent demander un formulaire d'autorisation parentale à la vie scolaire.
- Les élèves inscrits, s'engagent à payer avec l'appoint en monnaie en entrant dans le bus.
- Attention les places sont limitées à 45
- Externes et ½ pensionnaires peuvent s'inscrire pour prendre le repas du soir au lycée

[Seront prioritaires, les membres ASC puis les premières inscriptions](#)